



## PREFECTURE

Direction  
des Services du Cabinet

Bureau du cabinet  
et de la communication  
interministérielle

Rodez, le 11 juillet 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Suivi du loup dans le département de l'Aveyron

L'expertise diligentée suite à un acte de prédation sur un jeune bovin survenu le 13 juin dernier en limite des départements de la Lozère et de l'Aveyron qui avait été attribué, dans un premier temps à un loup, a permis d'écarter formellement son implication dans cette attaque.

Depuis la réunion d'installation de la cellule départementale de veille qui s'est tenue le 25 septembre dernier, au cours de laquelle les mesures arrêtées dans le cadre du plan d'action national sur le loup ont été présentées, aucune attaque et aucun signalement faisant état de la présence avérée de ce grand canidé sur le territoire départemental n'a été porté à la connaissance des services de l'État.

Conformément aux orientations du plan d'action national Loup 2014/2017, le suivi technique de l'espèce sur le territoire départemental est assuré par l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), qui s'appuie notamment sur un réseau de 40 « correspondants-observateurs » aptes à recueillir un maximum d'indices de présence de l'espèce.

Pour tout savoir sur le loup en France : <http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr/>